

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2019

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 23/09/2019

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/09/2019

Délibération n° D-2019-313

Rue Georges Clémenceau - Remplacement du sol sportif des
deux salles de jeu du Centre Régional de Tennis de table -
Avenant n°1 au marché de travaux

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN.

Secrétaire de séance : Madame Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Jacques TAPIN, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Madame Catherine HUVELIN, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

Rue Georges Clémenceau - Remplacement du sol sportif des deux salles de jeu du Centre Régional de Tennis de table - Avenant n°1 au marché de travaux

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération du 15 avril 2019, la Ville a approuvé le marché attribué à l'Entreprise ART DAN de CARQUEFOU (44740) pour le remplacement du sol sportif des deux salles de jeu du CRTT pour un montant de 85 830,40 € HT.

Aujourd'hui, il s'avère nécessaire d'ajouter une prestation correspondant à la mise en place d'une plinthe pour masquer un joint de dilatation dans la grande salle.

Tranche	Désignation	Montant initial	Montant avenant n°1	% avenant par rapport au montant total	Nouveaux montants	Nouveaux montants
		en € HT	en € HT	%	en € HT	en € TTC
Ferme	Grande salle	49 736,70	374,00	0,75	50 110,70	60 132,84
Optionnelle N°1	Sous couche grande salle	6 963,20	-	-	6 963,20	8 355,84
Optionnelle N°2	Petite salle	25 757,70	-	-	25 757,70	30 909,24
Optionnelle N°3	Sous couche petite salle	3 372,80	-	-	3 372,80	4 047,36
		85 830,40	374,00	0,44	86 204,40	103 445,28

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de travaux avec l'Entreprise ART DAN ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer ainsi que toutes pièces s'y rapportant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 44
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0
 Excusé : 1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
 L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE

REPUBLIQUE FRANCAISE



VILLE DE NIORT
(DEUX SEVRES)

REEMPLACEMENT DU SOL SPORTIF DES DEUX SALLES DE JEUX DU CENTRE REGIONAL DE TENNIS DE TABLE

MARCHE N° 19231M024

AVENANT N° 1

Entre :

La ville de NIORT, représentée par son Maire en exercice, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2019,

d'une part,

et

L'entreprise ART DAN située à Le Prouzeau – 44470 CARQUEFOU

d'autre part.

Il est tout d'abord rappelé ce qui suit :

Le marché a été notifié le 3 mai 2019.

Dans le cadre du déroulement du chantier de remplacement du sol sportif des deux salles de jeux du Centre Régional de Tennis de Table, des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires sur la tranche ferme : Grande salle.

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE L'AVENANT

Suite à la demande du contrôleur technique et au vu du déroulement du chantier, des prestations complémentaires sont nécessaires. Il s'agit de :

- La mise en place d'une plinthe $\frac{1}{4}$ de rond supplémentaire pour masquer un joint de dilatation en polystyrène, pour un montant de 374 € HT, soit 448, 80 € TTC (selon devis annexé au présent avenant).

ARTICLE 2 – MONTANT DU MARCHÉ

Le nouveau montant du marché est le suivant :

	Montant initial HT	Montant avenant HT	Montant total HT	TVA 20 %	Montant TTC
TF : Grande salle	49 736,70 €	374,00 €	50 110,70 €	10 022,14 €	60 132,84 €
TO 1 : Sous-couche grande salle	6 963,20 €		6 963,20 €	1 392,64 €	8 355,84 €
TO 2 : Petite salle	25 757,70 €		25 757,70 €	5 151,54 €	30 909,24 €
TO 3 : Sous-couche petite salle	3 372,80 €		3 372,80 €	674,56 €	4 047,36 €
Total	85 830,40 €	374,00 €	86 204,40 €	17 240,88 €	103 445,28 €

ARTICLE 3 – AUTRES CLAUSES

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différend relatif à des faits antérieurs au présent avenant.

Toutes les autres clauses et conditions générales du marché restent inchangées pour autant qu'elles ne soient pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant.

Fait en 1 exemplaire original

à _____, le	à Niort, le
Le titulaire (cachet et signature)	Le Pouvoir Adjudicateur